

*Possibilité de diminuer le coût des machines agricoles*

Nous croyons qu'il y a cinq secteurs principaux où la baisse du coût de production des machines agricoles pourrait s'effectuer: dans les secteurs de la fabrication, du transport, de la distribution, des frais de crédit et, lorsque l'agriculteur est en possession de la machine, dans le niveau d'efficacité avec laquelle la machine est utilisée, son rendement et sa durée. Nous n'avons pas essayé d'analyser les éléments qui influent sur le coût des matières premières servant à la fabrication, puisque cela nécessitait une analyse de toute l'économie. Il faut également savoir qu'il n'a pas été possible de faire une étude aussi complète et détaillée que nous l'aurions voulu; c'est ainsi qu'il a fallu traiter certains problèmes importants d'une manière incomplète ou ne pas les aborder du tout.

## SECTION II

## PRIX DE REVIENT DES MACHINES AGRICOLES

Le gouvernement de la Saskatchewan n'a pas pu obtenir tous les renseignements nécessaires pour savoir si le prix de revient justifie les prix des machines agricoles à la fabrique, vu que presque toute l'industrie canadienne des machines agricoles est établie en Ontario. Les problèmes que cela pose sont bien connus du comité spécial de l'assemblée législative de la Saskatchewan, institué en 1952 pour étudier les prix des machines agricoles. Ce comité a essayé d'obtenir des fabricants d'instruments agricoles une ventilation du prix de revient nécessaire à une étude complète du coût de fabrication; mais les sociétés en cause ont refusé de donner les renseignements requis. De plus, puisqu'elles ne relevaient pas de la compétence de la Saskatchewan, le comité législatif ne pouvait pas exiger la comparution de témoins représentant ces sociétés; c'est pourquoi le comité a été incapable de compléter cette partie de l'étude qu'il avait entreprise. Aussi ne saurions-nous trop conseiller à votre Comité de recourir aux pouvoirs plus étendus qu'il possède pour contraindre les fabricants de machines agricoles à divulguer ces données relatives au prix de revient.

Même si ces renseignements concernant le coût de fabrication actuel nous manquent, nous voudrions formuler certaines remarques et recommandations fondées sur les témoignages recueillis et sur des conclusions d'autres comités législatifs du Canada et des États-Unis, ainsi que sur des études et observations de l'Administration de la machinerie agricole de la Saskatchewan. De plus, nous nous reporterons à une analyse que nous avons faite de l'état financier annuel de deux fabricants de machines agricoles qui met à jour une étude entreprise avec la permission du comité spécial d'enquête sur les instruments aratoires de l'assemblée législative de la Saskatchewan, en 1952.

*Caractère de l'industrie de fabrication des machines agricoles*

Tout le monde sait que l'industrie des machines agricoles est dominée par quelques sociétés, ce qui donne aux fabricants d'instruments aratoires d'excellentes occasions de demander des prix déraisonnablement élevés. Toutes les études relatives à cette industrie ont confirmé ce point de vue. Par exemple, le Comité de la Chambre des communes qui, en 1937, a enquêté sur les prix des instruments aratoires a présenté dans son rapport la conclusion suivante:

Tout comme dans bien d'autres industries, l'absence ici de concurrence de prix constitue l'un des véritables problèmes de notre vie économique. Du point de vue des hommes d'affaires, la concurrence en matière de prix n'était guère satisfaisante, et le désir d'y échapper a contribué puissamment à l'organisation de grandes corporations par le fusionnement de compagnies moins importantes qui existaient déjà. Mais du point de